

PARC NATIONAL DES MONTS-VALIN

PNMV-1 ⇒ Lynx du Canada

État de la situation

Depuis l'été 2001, le lynx du Canada (*Lynx canadensis*) est l'emblème animalier du parc national des Monts-Valin. Dans un avenir que l'on espère proche, le parc souhaite mettre sur pied un programme de recherche et de suivi de cette espèce. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons en apprendre plus sur les habitudes de vie du lynx et sur sa fréquentation du territoire.

Le lynx du Canada est l'un des trois représentants de la famille des félidés au Québec. Plusieurs aspects de son écologie sont encore mal connus malgré les quelques études réalisées. Le nombre d'études portant spécifiquement sur l'espèce est relativement faible si on le compare aux nombreuses dont ont fait l'objet d'autres animaux à fourrure.

Le lynx du Canada est une espèce dont l'abondance est influencée par les cycles de population de sa proie principale, le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*). Au Québec, le lynx du Canada est depuis longtemps recherché par les trappeurs. La forte valeur marchande de sa peau et sa facilité de capture rendent aussi les populations vulnérables.

Le parc national des Monts-Valin souhaite améliorer l'état des connaissances et contribuer à la protection de son animal emblématique.

Priorités de recherche

I – Déterminer l'état de la population du lièvre d'Amérique

II – Déterminer l'état de la population du lynx du Canada

II – Documenter l'écologie du lynx du Canada sur le territoire du parc national des Monts-Valin

IV – Développer une méthodologie de suivi à long terme des populations de lynx du Canada

Références

- Fortin, C. et Huot, J. 1995. **Écologie comparée du coyote, du lynx du Canada et du renard roux au parc national Forillon**. Rapport final. Université Laval. Département de biologie. 288 p. Parcs Canada. Ottawa.
- Murphy, K.M. *et al.* 2006. **Distribution of Canada lynx in Yellowstone National Park**. Northwest Science. 80(3): 199-206
- Ruell, E.W. et Crooks, K. R. 2006. **Evaluation of noninvasive sampling methods for felid and canid population**. Journal of Wildlife management. 71(5):1690-1694.
- Becker, E.F. 1998. **A Population Estimator Based on Network Sampling of Tracks in the Snow**. The Journal of Wildlife Management. 62(3): 968-977.
- Breitenmoser, U. *et al.* 2006. **Guidelines for the Monitoring of Lynx**. Conservation and Monitoring of the Balkan lynx. KORA rapport No 33. p.22-23
<http://www.kora.ch/pdf/reports/rep33e.pdf>
- Ferron, J. *et al.* 1994. **Revue critique des méthodes de suivi des populations de lynx du Canada**. Ministère de l'environnement et de la faune. Québec. P.3-6 et 14 à 18
- Fortin, C. et Huot, J. 1995. **Écologie comparée du coyote, du lynx du Canada et du renard roux au parc national de Forillon**. Parcs Canada. Département de biologie. Université Laval. Ste-Foy. Québec.
- Labonté, J. *et al.* 1999. **Analyse d'inventaires de piste de lynx du Canada dans cinq secteurs du Québec et proposition de deux approches applicables à un programme de suivi**. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats. Québec. 58 p.
- Mowat, G. et Stanley, D. 2001. **Testing expert based models using, marten and lynx in the Central Purcell Mountains of British Columbia. Progress report for 2000-2001 fiscal year**. Tembec, British Columbia Division. Aurora Wildlife Research.
- Murphy, K.M. *et al.* 2006. **Distribution of Canada lynx in Yellowstone National Park**. Northwest Science. 80(3): 199-206

Regazzi, C. 2007. **Le piège à poils : nouvel outil de détection de la faune.** Objectif Sciences International.

<http://asso.objectif-sciences.com/Le-piege-a-poils-nouvel-outil-de.html>

Roon, D. A. *et al.* 2003. **A quantitative evaluation of two methods for preserving hair samples.** Molecular Ecology Notes. 3(1):163-166.

Ruell, E.W. et Crooks, K. R. 2006. **Evaluation of noninvasive sampling methods for felid and canid population.** Journal of Wildlife management. 71(5):1690-1694.

Zielinski W.J. *et al.* 2006. **The efficacy of wire and glue hair snare in identifying mesocarnivores.** Wildlife Society Bulletin 34(4):1152-1161.

Breitenmoser, U. *et al.* 2006. **Guidelines for the Monitoring of Lynx.** Conservation and Monitoring of the Balkan lynx. KORA rapport No 33. p.23-25.

Marboutin, É. *et al.* 2004. **Tests de nouvelles méthodes pour le suivi des populations de Lynx en France: piégeage photographique et les pièges à poils.** ONCFS Rapport scientifique.

Nielson, C.K. et McCollough M.A. 2009. **Considerations on the Use of Remote Cameras to Detect Canada Lynx in Northern Maine.** Northeastern Naturalist. 16(1): 153-157.

Zimmermann, F. et Fattebert, J. 2007. **Piégeage photographique du lynx dans le Jura vaudois: rapport sur la session semi-intensive de l'automne 2006.** rapport No 36. KORA. 25 p.

Courtois, R. *et al.* 1996. **Analyse du système de suivi du lynx du Canada (*Lynx canadensis*) au Québec.** Direction de la faune et des habitats, Ministère de l'Environnement et de la Faune. Québec. cité ainsi dans les références de Labonté (1999).

Ferron, J. *et al.* 1994. **Revue critique des méthodes de suivi des populations de lynx du Canada.** Ministère de l'Environnement et de la Faune. Québec. P.10-11 et p. 20.

Banville, D. 1986. **Étude écologique du lynx du Canada sur la Haute Côte-Nord.** Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Québec. 56 p. Référence UQAC : C-Q/L6F38B351.

Dussault, C. 1990. **Plan tactique : Lynx du Canada.** Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la gestion

des espèces et des habitats. Québec. 90 p.

FORTIN, C. et TARDIF, J. 2003. **Situation du lynx du Canada (*Lynx canadensis*) au Québec.** Société de la faune et des parcs du Québec. Direction du développement de la faune. 41 p.

Jacquet, K. 2002. **Le lynx un retour réussi.** Terre sauvage. P.43-49.

Noiseux, F. et Doucet, G. J. 1987. **Étude de la population du lynx du Canada (*Lynx canadensis*) de la réserve faunique des Laurentides, Québec.** Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Québec. 81 p.

Prescott, J. et Richard, P. 2004. **Mammifères du Québec et de l'est du Canada : Le Lynx du Canada.** Édition Michel Quintin. 2ième éd. P.236-238.

Ruggiero, L. F. *et al.* 1999. **Ecology and Conservation of Lynx in United States. General Technical Report RMRS-GTR-30WWW.** Fort Collins, CO : United States Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station. 473 p.

Zielinski, W.J. *et al.* 2006. **The efficacy of wire and glue hare snares in identifying mesocarnivores.** Wildlife Society Bulletin 34 (4) :1152-1162.

Breitenmoser, U. *et al.* 2002. **Le lynx dans le Jura Aperçu de l'état actuel des connaissances.** KORA rapport No11f.

Zimmermann, F. *et al.* 2008. **Abondance et densité du lynx dans le Centre du Jura suisse: Estimation par capture-recapture photographique dans le C-1.** KORA rapport No 43f.

Zimmermann, F. *et al.* 2008. **Abondance et densité du lynx dans le Nord-Ouest des Alpes: estimation par capture-recapture photographique dans le C-VI durant l'hiver 2007/08.** KORA rapport No 42f.

Zimmermann, F. *et al.* 2007. **Abondance et densité du lynx : estimation par capture-recapture photographique dans le Nord du Jura suisse.** KORA rapport No 37d.

Zimmermann, F. *et al.* 2003. **Monitoring Lynx Suisse 2002.** KORA rapport No 16 f.

PNMV-2 ⇨ Dynamique forestière

État de la situation

L'influence conjointe de plusieurs facteurs explique la richesse floristique du territoire du parc national des Monts-Valin. Ces principaux éléments sont: la situation géographique du territoire, en bordure de la cuvette du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le profil topographique accidenté et varié. De ces facteurs découlent d'autres particularités qui influencent la composition et la richesse de la flore, telles: la localisation du milieu en région boréale et à la frontière entre les domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau blanc, l'altitude, l'exposition à des conditions climatiques rudes, la variation des conditions pédologiques (drainage, épaisseur et composition des sols), etc. Cette liste, bien qu'incomplète, laisse pourtant entrevoir la variabilité dont font montre les communautés floristiques qui occupent le territoire. Notamment, des taxons floristiques d'affinité climatique méridionale côtoient des plantes arctiques-alpines.

Des traces d'incendies forestiers marquent le territoire du parc. Certaines d'entre elles sont particulièrement faciles à observer telle l'omniprésence des bétulaies blanches. Celles-ci forment de vastes peuplements de transition qui se sont implantés à la suite d'un feu. Sur la portion en aval de la vallée du bras des Canots, de grandes souches carbonisées pointent au travers des peupliers faux-tremble et des bouleaux blancs et témoignent du passage d'un feu de forêt. D'après Entraco (1993), des feux auraient détruit une partie de la végétation du parc en 1923 et 1963.

Les attaques d'insectes constituent un facteur qui modifie l'aspect des forêts en particulier lorsque ces atteintes prennent l'ampleur d'une épidémie. Peu d'information est disponible quant aux épidémies d'insectes défoliateurs qui ont eu lieu sur le territoire actuel du parc. Par contre, des épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette ont déjà sévi. La dernière épidémie de tordeuses a pris fin graduellement en 1988 et 1989 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur le territoire du parc, d'importantes surfaces forestières ont été affectées par cet insecte. Certaines d'entre elles sont particulièrement faciles d'accès en étant situées de part et d'autre de la route qui mène au lac des Pionniers, à partir de la jonction avec la route de la vallée du bras des Canots. Ces secteurs voisinent des sites de coupes forestières totales. Aussi, des épidémies de tordeuses

des bourgeons de l'épinette ont sévi à proximité du canyon de la rivière Sainte-Marguerite.

À elle seule, l'altitude relativement élevée du mont Valin ne peut expliquer la présence des milieux ouverts de type toundroïde qui coiffent ses parties sommitales. Cependant, la conjugaison de ce paramètre avec les conditions climatiques difficiles qui règnent sur les hauteurs de la montagne, ainsi que le passage répété d'incendies forestiers concourent probablement à cette particularité.

L'exploitation de peuplements situés en périphérie et à l'intérieur même des limites actuelles du parc a débuté vraisemblablement au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Plus récemment, au cours des décennies qui ont précédé la création du parc, des coupes ont été pratiquées à plusieurs endroits sur le territoire, en particulier sur les versants ouest et est du mont Valin et dans la section nord du canyon de la rivière Sainte-Marguerite. Une ascension du mont Valin, en empruntant la vallée du bras des Canots, permet d'observer plusieurs sites de coupes totales vraisemblablement effectuées en 1985 et actuellement en régénération.

Priorités de recherche

I – Documenter les perturbations forestières qui ont modifié la végétation du parc

II – Reconstituer l'historique de l'évolution de la végétation

III – Développer des hypothèses expliquant le paysage forestier actuel

Références

Entraco. 1993. **La végétation de la région des Monts-Valin, Gouvernement du Québec.** Rapport rédigé pour le MLCP, Direction du plein air et des parcs, Québec, 50 p.

Garneau, M. 1997. **Étude sur la flore vasculaire de certains secteurs du parc de conservation des Monts-Valin.** Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 396 p.

Gauthier, R. 1995. **Étude préliminaire de la flore vasculaire du parc des Monts-Valin: les hauts sommets et le canyon de la rivière Sainte-Marguerite.** Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 149 p.

Pelletier, C. Hachey, M-H et Zizka M.-A. 2007. **Synthèse des connaissances.** Parc national des Monts-Valin, Sépaq.

PNMV-3 ⇒ Lac proglaciaire de la vallée de la rivière Valin

État de la situation

Des observations de terrain permettent d'avancer l'hypothèse qu'un lac proglaciaire ait occupé le piémont du mont Valin un certain temps au cours du retrait glaciaire. D'après Entraco (1993) : «L'hypothèse de la formation d'un lac proglaciaire dans la vallée de la rivière Valin (et Saint-Louis) repose sur des observations de terrain (dépôts meubles, topographie) et le modèle de déglaciation de LaSalle et Tremblay (1978) qui suggèrent qu'un lobe de glace aurait occupé la dépression de la vallée du Saguenay lors de la déglaciation. Pendant que le secteur de la vallée de la rivière Valin était ennoyé par un lac proglaciaire, la mer de Laflamme occupait peut-être déjà le couloir saguenéen. Toutefois, selon LaSalle et Tremblay (1978), rien ne permet de démontrer que la glace occupait la région lorsque les eaux marines envahirent les basses terres du Lac Saint-Jean. Dans ce cas, le lac proglaciaire Valin serait antérieur à la phase marine de la mer de Laflamme.»

«Quoiqu'il en soit, le lobe glaciaire occupait le couloir du Saguenay ainsi que les basses terres de la région de Saint-Honoré et s'accoudait sur le piémont des monts Valin, formant une barrière assurant le maintien du lac à la cote 310 m. Compte tenu de l'altitude qui oscille autour de 310 m dans la partie E du bassin de la rivière Valin, soit entre ce dernier et celui de la rivière Sainte-Marguerite, il est possible qu'une partie des eaux du lac proglaciaire se soit déversée dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite.» (Entraco, 1993). Avec le retrait progressif du glacier, le lac proglaciaire se serait vidangé vers l'ouest et le sud, par l'entremise de l'actuelle rivière Valin, avant de rejoindre le Saguenay.

Notons que la présence de deux deltas proglaciaires appuie l'hypothèse du lac proglaciaire Valin. «La présence de ces deltas implique que, peu après la déglaciation de la vallée de la rivière Valin (et Saint-Louis), il y a eu formation d'un plan d'eau dont la surface devait atteindre approximativement 310 m d'altitude. Sachant que la mer de Laflamme a atteint environ 200 m d'altitude [(LaSalle et Tremblay, 1978 in Entraco, 1993a)], et compte tenu de l'altitude moyenne de la vallée qui est supérieure à 200 m, on doit faire intervenir l'hypothèse d'un lac proglaciaire qui aurait occupé la vallée. » (Entraco, 1993).

LaSalle et Tremblay (1978) décrivent l'aspect de sédiments de lacs proglaciaires. Ces sédiments consistent en du sable de teinte brun moyen, généralement bien trié, où l'on observe occasionnellement des lits de gravier. Il serait intéressant de rechercher de tels sédiments sur le piémont du mont Valin.

Priorités de recherche

I – Documenter l'hypothèse voulant qu'un lac proglaciaire ait occupé le pied du mont Valin

Références

Pelletier, C. Hachey, M-H et Zizka M.-A. 2007. **Synthèse des connaissances.** Parc national des Monts-Valin, Sépaq.

ENTRACO. 1993. **Histoire géologique et géomorphologique du territoire des Monts-Valin.** Gouvernement du Québec, Rapport rédigé pour le MLCP, Direction du plein air et des parcs, Québec, 116 p.

PNMV-4 ⇒ Utilisation historique du territoire et présence amérindienne

État de la situation

Peu d'information est disponible concernant l'occupation et les activités humaines sur le territoire du parc national des Monts-Valin. Des vestiges subsistent dans le milieu et témoignent de ce passé. Il est nécessaire de documenter davantage ce thème d'intérêt pour l'interprétation au mont Valin.

Priorités de recherche

I – Documenter la présence amérindienne sur le territoire

II – Documenter la présence humaine et l'utilisation historique du territoire

Références

Pelletier, C. Hachey, M-H et Zizka M.-A. 2007. **Synthèse des connaissances.** Parc national des Monts-Valin, Sépaq.

PNMV-5 ⇒ Base de données écologique à référence spatiale

État de la situation

Étant donné la pluralité des informations et des ressources, et la nécessité d'intégrer toutes ces informations pour améliorer la gestion des ressources naturelles, il est nécessaire de développer un outil de planification et de gestion des ressources naturelles. Dans le cadre de la mission des parcs québécois, nous souhaitons développer un système d'information géographique permettant de centraliser les informations de nature écologique dans une base de données afin de supporter la planification et la gestion des ressources de même que l'acquisition de connaissances.

Priorités de recherche

I – Développer la structure de la base de données

II – Intégrer les données du parc

PNMV-6 ⇒ Priorités en termes d'inventaires et d'acquisition de connaissances de base

I – Documenter la flore in vasculaire (champignon, mousse et lichen)

La végétation vasculaire du parc est généralement bien connue, la végétation in vasculaire reste quant à elle très peu inventoriée. La forêt boréale n'est pas reconnue pour sa grande diversité pour ce type de végétation, mais il est nécessaire d'obtenir un portrait.

II – Documenter l'écologie de la tourbière de l'étang Bélanger

La tourbière de l'étang Bélanger occupe une grande partie du secteur du piedmont. Bien que nous connaissions relativement la végétation qui y pousse, nous avons peu d'information sur son écologie. Nous souhaitons documenter son origine, la dynamique de l'eau, etc.

Références

Entraco. 1993. **La végétation de la région des Monts-Valin.** Gouvernement du Québec, Rapport rédigé pour le MLCP, Direction du plein air et des parcs, Québec, 50 p.

Garneau, M. 1997. **Étude sur la flore vasculaire de certains secteurs du parc de conservation des Monts-Valin.** Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 396 p.

Gauthier, R., 1995. **Étude préliminaire de la flore vasculaire du parc des Monts-Valin: les hauts sommets et le canyon de la rivière Sainte-Marguerite.** Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 149 p.

Pelletier, C. Hachey, M-H et Zizka M.-A. 2007. **Synthèse des connaissances.** Parc national des Monts-Valin, Sépaq.